RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ABIDISTRI

14 Rue de la Senette

78955 CARRIERES SOUS POISSY

SAS Unipersonnelle au capital de 1 000 Euro(s) RCS en cours

Le Mercredi 20 novembre 2024 à 13 heures 00, sont présents au siège :

Monsieur Anis ABIDI né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

Représentant la totalité des parts sociales, afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur Anis ABIDI, président de cette assemblée, est :

NOMINATION DE LA PRESIDENCE

RESOLUTION N1

Nomination aux fonctions de présidente telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur Anis ABIDI né(e) le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted] celui-ci présent, déclare accepter ces fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N2

La rémunération de la présidence sera déterminée ultérieurement.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès verbal en 5 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Signatures des intervenants :

[redacted]